

Observations FHF NA sur les orientations stratégiques annuelles du FIR – 2026 proposée par l'Agence Régionale de Santé

La FHF NA a pris connaissance avec intérêt des orientations stratégiques 2026 du FIR proposées par l'ARS NA.

Elle salue l'ambition de refondation de la prévention affichée dans ces orientations et du développement du soutien financier en découlant pour les structures qui accompagnent cette refondation : Centre de lutte anti tuberculose, centre de vaccination, permanence d'accès aux soins de santé, maison des adolescents, équipe mobile d'hygiène, équipe pluridisciplinaire, en antibiothérapie ...

La FHF NA regrette néanmoins qu'un soutien financier de la démarche de responsabilité populationnelle, telle qu'elle est développée par la FHF nationale, n'ait pas été intégrée aux orientations du FIR régional. En effet, cette démarche vise à faire travailler ensemble tous les acteurs d'un bassin de vie pour améliorer la santé de ses habitants. Elle entend poser les bases d'un nouveau système de santé, plus solidaire, plus efficient et plus humain. Cette démarche développe une vision radicalement différente de notre système de santé, conçue non plus comme un modèle basé sur la prise en charge des malades, mais comme un modèle qui vise le maintien en bonne santé. La FHF Nouvelle-Aquitaine qui a saisi l'ARS sur ce sujet souhaite qu'une enveloppe financière permettant le déploiement de coordinateurs en capacité d'impulser cette démarche sur nos territoires puisse être adoptée.

La FHF Nouvelle-Aquitaine exprime sa satisfaction quant au financement de 67 postes d'animateurs en santé publique qui tient compte des conclusions positives de l'évaluation de ce dispositif.

Si la FHF NA se félicite également de l'engagement d'un pilotage budgétaire globale de l'enveloppe allouée à la prévention, elle souhaiterait avoir des précisions sur les différents outils d'aide à la négociation et à la signature de CPOMs prévention dont fait explicitement référence la note de synthèse budgétaire – projection 2026 du FIR prévention. La FHF NA demande à ce que la commission puisse disposer des attendus précis de l'ARS NA en la matière. Par ailleurs, la FHF NA propose qu'une organisation simplifiée soit mise en œuvre permettant d'intégrer le volet prévention au CPOM existant de l'établissement ou de la structure qui développe l'activité de prévention objet du FIR. Il en sera ainsi pour les établissements de santé qui assurent la gestion d'un centre de vaccination, d'un CLAT.... Il n'est pas souhaité, par soucis de simplification, de contractualisation Prévention indépendante du CPOM de l'établissement ou de la structure gestionnaire.

Concernant la répartition des enveloppes FIR, notamment l'enveloppe précarité nous aurions souhaité davantage de précisions sur les critères de répartition qui demeurent actuellement flous.

Dans un contexte financier toujours autant dégradé des établissements publics de santé et médico-sociaux, le renouvellement du soutien prioritaire de l'ARS NA, en termes d'aide à l'investissements et en trésorerie, aux établissements de santé et médico-sociaux est une orientation indispensable.

Ce soutien est d'autant plus attendu que les leviers internes d'efficience mobilisables à l'échelle des seuls établissements publics apparaissent désormais limités, et leur impact sera insuffisant pour

améliorer une situation financière structurellement dégradée sous l'effet de facteurs exogènes (inflation et mesures de revalorisation salariale). Ce constat est d'ailleurs partagé par les rapports IGAS/IGF publiés en février 2026 sur la situation financière des hôpitaux publics et sur les leviers d'efficience territoriale.

C'est la raison pour laquelle la FHF NA appelle de ses vœux que les aides à l'investissement et en trésorerie des établissements ne soient pas impactées par la mise en réserve nationale qui serait opérée.

Enfin, la FHF Nouvelle-Aquitaine considère comme bienvenue la poursuite de l'accompagnement de l'ARS en matière de transition écologique et souhaite que les aides à l'investissement en la matière soit à la hauteur des enjeux actuels.